

LES 25, 26 ET 27 JANVIER

**STOP AU PILLAGE D'EDF ET
DE SES SALARIÉ-E-S**

Pompili impose le racket du groupe EDF et décrète sa mise à mort !



Alors que les salariés exigent la réouverture des négociations salariales dans les entreprises et attendent une juste répartition des richesses, Pompili instrumentalise la dérégulation du marché de l'électricité et sacrifie EDF au profit du capital !

Pour pallier à l'augmentation insupportable des factures pour les usagers, l'Etat français n'a rien trouvé de mieux que de décider de relever le volume d'électricité disponible au titre de l'ARENH de 20 TWh, unilatéralement et du jour au lendemain.

Pour le groupe EDF, cela signifie une perte sèche minimum de 8 Milliards d'Euros en 2022.

Il s'agit d'un véritable holdup qui aura des conséquences désastreuses pour l'ensemble des salariés qui subissent l'austérité salariale depuis des années. Mais également sur les moyens d'investissement permettant d'assurer l'avenir du système électrique français dans le cadre de la transition énergétique.

Les salariés du groupe EDF apprécient-ils de travailler et produire de l'électricité pour contribuer aux dividendes de leurs concurrents tout en tuant leur propre entreprise et le Service Public de l'électricité.

Quelle Société Anonyme accepterait une telle spoliation par l'Etat en faveur de ses concurrents, sans réagir ?

La **CGT ENERGIE 43** et l'**UFICT CGT 43** appellent l'ensemble des travailleurs et retraités à se mobiliser le 25 janvier et à reconduire la grève dès le 26 et les jours suivant, jusqu'à l'obtention de réponses positives, à leurs justes revendications de salaires et de pensions.

Le 25 janvier : appel à la grève, Assemblée Générale des grévistes à :

⇒ 9 heures site de Sainte Catherine au Puy En Velay.

Le 26 janvier : appel à la grève, dans le cadre de l'appel intersyndical, mais également en soutien à Marc Pelletan, suite au procès du 24 novembre dernier où nous étions fièrement réunis.

Le 27 janvier : appel à la grève pour participer aux manifestations interprofessionnelles

⇒ 10h30 Place Cadelade au Puy en Velay

